



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Paris, le

12 FEV. 2016

Monsieur le Président,

La Ministre des affaires sociales et de la santé nous a demandé de co-présider le comité de pilotage de l'évaluation *ex ante*, en conditions réelles d'achat, de divers systèmes graphiques d'information nutritionnelle décidée par le Gouvernement. Cette évaluation doit contribuer au choix du système volontaire, prévu à l'article 14-II de la loi de modernisation de notre système de santé, qui sera recommandé par les pouvoirs publics et proposé au niveau européen. Elle a souhaité que ce comité de pilotage s'appuie sur un comité scientifique multidisciplinaire.

Nous avons, à la demande de la Ministre, constitué ce comité scientifique en veillant à une représentation équilibrée des compétences académiques devant au cas d'espèce impérativement être mobilisées. Nous avons également veillé à l'impartialité et à la neutralité du comité, en prenant en considération les intérêts de toute nature susceptibles de les altérer.

Nous vous remercions vivement d'avoir accepté de présider ce comité dont la mission consistera à garantir la robustesse méthodologique de l'évaluation *ex ante* et la fiabilité de ses résultats.

Nous avons retenu les orientations suivantes pour mener à bien votre mission :

- Protocole : il reviendra au comité scientifique de mettre au point le protocole de l'évaluation *ex ante* puis d'en déterminer les modalités opérationnelles, en interaction avec le porteur opérationnel de projet et le groupement des prestataires. L'objectif est d'analyser l'impact différentiel de divers dispositifs graphiques d'information nutritionnelle, au sein de magasins, sur les comportements des acheteurs, en population générale et pour les consommateurs défavorisés, y compris les biais de compréhension, et sur la composition nutritionnelle du panier d'achat. Le protocole et ses modalités opérationnelles devront nous être transmis le 4 avril prochain
- Collecte et analyse des données recueillies : pour chacune des phases de l'évaluation *ex ante*, vous veillerez à ce que les données brutes et agrégations vous soient transmises, ainsi que l'analyse de ces données par le groupement des prestataires. Vous établirez à cette fin avec le porteur opérationnel de projet et ce groupement les modalités d'un dialogue permettant que vous soyez informé de toute difficulté pratique qui pourrait être rencontrée, notamment en raison d'imprévus qui surviendraient dans ce processus d'évaluation inséré dans le milieu de vie, et de manière à éviter les biais qui pourraient s'ensuivre dans les observations réalisées au cours de ce processus.

Mr Noël RENAUDIN

- Rapport final : vous voudrez bien établir le rapport final sur la base des données recueillies, des éléments d'analyse et interprétations de toute nature que vous fourniront le porteur opérationnel de projet et le groupement des prestataires. Ce rapport sera adressé par le comité scientifique au comité de pilotage.
- Interactions entre le comité de pilotage, le comité scientifique et le porteur opérationnel de projet : compte tenu de la complexité des opérations à mener, la fluidité de l'information est un facteur important et une clé du succès de cette initiative ambitieuse. Nous vous proposons que, dans le respect des responsabilités de chacun, des échanges aient lieu entre présidents aussi souvent que nécessaire, en associant en tant que de besoin le porteur opérationnel de projet.
- Enveloppe budgétaire : s'agissant d'une condition de faisabilité, une estimation du budget nécessaire à l'évaluation *ex ante* a été faite par le porteur opérationnel de projet. Un montant de 950.000 € était estimé nécessaire à l'évaluation de deux systèmes. Quatre systèmes devant être évalués et l'infrastructure expérimentale ne devant pas pour autant être dupliquée, vous considérerez que l'enveloppe budgétaire à ne pas dépasser est de 400.000 € par système, soit 1,6 million d'euros pour l'ensemble.

Vous remerciant d'accepter la mise en œuvre du Comité Scientifique de l'évaluation *ex ante*, en conditions réelles d'achat, de divers systèmes graphiques d'information nutritionnelle, veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Benoît VALLET
Directeur général de la santé



Christian BABUSIAUX
Président de chambre honoraire
à la Cour des compte